



Le C.P.A.S. d'Ecaussinnes recrute

Un(e) ergothérapeute (mi-temps ou $\frac{3}{4}$ temps) à la Résidence Dè Scaussène

DESCRIPTION DE LA FONCTION

L'ergothérapeute aide les résidents à maintenir leur autonomie et leur qualité de vie en adaptant leur environnement et en proposant des activités stimulantes. Il évalue leurs capacités, met en place des aides techniques et collabore avec les équipes pour favoriser leur bien-être au quotidien.

Activités

- Évaluer régulièrement les capacités du résident (physiques, cognitives, comportementales) et son degré d'autonomie à l'aide d'observations et de tests.
- Identifier les freins et les leviers favorisant son autonomie.
- Définir des objectifs thérapeutiques adaptés et choisir les techniques d'intervention les plus appropriées.
- Proposer des aides techniques, humaines ou environnementales pour optimiser son confort et son indépendance.
- Assurer le suivi des soins, des projets et participer aux réunions pluridisciplinaires.
- Contribuer à la culture des soins palliatifs en aidant à la gestion de la douleur.
- Organiser des activités, en collaboration avec le service animation, pour rythmer la vie de l'établissement.
- Informer et conseiller le résident et sa famille sur les prestations adaptées.
- Veiller au respect des procédures, des normes de sécurité et d'hygiène.
- Encadrer les stagiaires et représenter la maison de repos à l'extérieur.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT GENERALES

1. Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
2. Jouir des droits civils et politiques ;
3. Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
4. Etre âgé de 18 ans au moins ;
5. Réussir un examen de recrutement.
6. L'agent doit satisfaire durant toute sa carrière aux conditions visées aux points 1, 2, 3 et 4 ci-dessus.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT SPECIFIQUES A LA FONCTION

1. Être titulaire du diplôme d'ergothérapeute gradué(e) / bachelier(ère)
2. Être en possession d'un numéro INAMI

3. Réussir l'examen de recrutement comportant les épreuves suivantes :

- 1^{ère} épreuve générale écrite : (20 points) : synthèse et commentaire d'une conférence sur un sujet d'ordre professionnel (texte à disposition)
- 2^{ème} épreuve écrite professionnelle : (50 points) : soins aux personnes âgées, pathologie gériatrique, gérontologie et psychologie de la personne âgée, psychogériatrie.
- 3^{ème} épreuve orale : (30 points) : épreuve permettant d'apprécier la maturité, les aptitudes, les motivations du candidat ainsi que le respect des normes déontologiques.

Pour réussir, les candidat(e)s doivent obtenir 50% des points pour chaque épreuve ou sous-épreuve et 60% des points au total.

CONTRAT ET TRAITEMENT

L'examen est organisé en vue de procéder à l'engagement d'un(e) Ergothérapeute sous contrat à durée déterminée à mi-temps ou trois quarts temps du 01/10/2026 au 31/12/2026 pouvant déboucher sur un contrat de travail à durée indéterminée à mi-temps si la relation de travail s'avère satisfaisante pour les parties.

Avantages :

- La rémunération est fixée sur base de d'échelle 14, fonction 4073 (rémunération annuelle indexée : 39.763,90 € - 62.815,39 € selon l'ancienneté justifiée par des attestations des éventuels employeurs précédents)
- Chèques-repas d'une valeur faciale de 6,00 € par tranche de 7h12 prestée ;
- Allocation de fin d'année ;
- Cadre et conditions de travail agréables.

CANDIDATURES

Les candidatures écrites doivent parvenir à l'attention du Docteur Etienne VAN HONACKER, Président du C.P.A.S. (9 Place des Martyrs – 7191 Ecaussinnes ou par courriel : personnel@cpas-ecaussinnes.be) au plus tard pour le 05/10/2026 accompagnées des documents suivants :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae ;
- Copie du diplôme donnant accès à la profession d'Ergothérapeute ;
- Copie du numéro d'inscription auprès de l'INAMI.

Les candidatures incomplètes ou hors délai ne seront pas prises en considération.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter madame Mélanie Franck, Infirmière en chef de la maison de repos au 067/64.59.07 ou par courriel : melanie.franck@cpas-ecaussinnes.be.

Le Directeur général,

R.CHERENTI

Pour le Centre,

Le Président,

Docteur E. VAN HONACKER